



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E87588

VALABLE JUSQU'AU 16/10/2024

ÉDITÉ LE 20/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2007

Forme juridique : SARL

Capital : 15 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC COLMAR 2007 B 2

Siret : 493 453 955 00020

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 4022944-0

Assurance Responsabilité Travaux :  
CAMBTP 1/248902

Assurance Responsabilité Civile :  
CAMBTP 1/248902

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : BOIS2BOO

15, RUE DES MOULINS  
67730 CHATENOIS

Téléphone : 03 88 85 53 60

Portable :

Site Internet :

E-mail : projet@bois2boo.com

Responsabilité légale :  
DZONI CHRISTOPHE GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Fax :

Effectif moyen : 24

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	07/07/2022

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE STRASBOURG  
BATIMENT « H22 » - 1ER ETAGE  
15 RUE JACOBI-NETTER  
67200 STRASBOURG CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.